

J-O. H. dégage tout d'abord deux grandes sous-catégories, "appelées respectivement les gérondifs A et les gérondifs B, selon qu'on peut ou non parler de rapport logique entre les situations respectives exprimées par le VP et le gérondif: les *gérondifs A* entretiennent un rapport logique avec leur VP, et qui plus est, on a vu qu'il s'agissait d'une antériorité logique" (p. 389), ce qui veut dire que "la situation exprimée par le gérondif est logiquement *antérieure* à la situation exprimée par le VP. Les *gérondifs B* n'entretiennent pas de rapport logique avec leur VP, mais présentent "une relation de pure *concomitance* avec lui" (p. 389). Dans cette catégorie, il y a normalement coréférence des sujets. Deux variantes, appelées A¹ et B¹ introduisent deux nouveaux types de rapport entre VP et gérondif, à savoir un rapport d'*équivalence* (A¹) et un rapport d'*hyponymie* (B¹). Le grand chapitre sémantique soutient aussi que l'opposition *statique/dynamique*, opposition jamais proposée avant, est très importante. La thèse de J-O. H. est que "dans un système VP-gérondif, ..., on doit nécessairement trouver un élément de dynamisme qui permette l'emploi du gérondif. Cet élément vient en général du sémantisme du VP (verbe d'état et non d'action) mais peut aussi venir d'un autre élément du contexte, comme le temps du VP, le sémantisme des expansions", etc. (p. 392).

La thèse de Jane-Odile Halmøy est une œuvre qui brille par de nombreuses qualités. C'est une œuvre de réflexion scientifique et de présentation pédagogique. C'est aussi une œuvre d'une riche documentation. 972 exemples sont cités avant l'appendice, qui, à son tour, cite 221 exemples. Cet aspect "empirique" de la thèse lui assure une grande solidité. Les commentaires qui suivent les exemples sont parfois de vraies perles.

C'est Guiraud qui a dit quelque part que "en grammaire, tout est à refaire – et toujours". Faisons toutefois une exception importante. Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire dans un avenir prévisible, de reprendre l'étude du gérondif. La thèse de J-O. H. est là, et elle sera, pour de longues années à venir, une source d'information, de réflexion et d'inspiration pour tous ses collègues. Terminons simplement en la remerciant et en la félicitant de son importante contribution à l'étude du gérondif.

Helge Nordahl

Oslo

Jacques Lerot: *Abrégé de linguistique générale*, Louvain-La-Neuve, Cabay, 1983. 309 p.

L'*Abrégé de linguistique générale* de Jacques Lerot est divisé en quatre grandes parties: les fondements de la linguistique, le phonisme, les disciplines à base sémantique, la syntaxe. Les objectifs de l'auteur, qui sont précisés dans l'avant-propos, ont été de faire "un essai de synthèse rassemblant en un système cohérent les acquis des récents développements de la linguistique". Il a également voulu donner aux non-linguistes "un guide orienté davantage sur le savoir-faire que sur l'acquisition d'un savoir encyclopédique" et aux linguistes "un projet de grammaire à niveaux multiples de description réunissant les disciplines traditionnelles de la linguistique en un modèle unique". Enfin l'auteur s'est proposé de réaliser "un ouvrage de référence efficace centré sur la précision des définitions et l'exposé de méthodes d'analyse". C'est donc un projet très ambitieux. Cet ouvrage

n'est cependant pas tout à fait réussi à notre avis. D'une façon générale, la présentation est trop condensée, et des chapitres ou paragraphes entiers en souffrent. De même, le morcellement de l'exposé peut rendre la lecture difficile. Nous avons bon nombre d'objections, dont nous allons présenter quelques-unes seulement.

Pour voir à quel point la présentation peut être raccourcie, on n'a qu'à se reporter aux pages 8 et 21, où l'on trouve des paragraphes ne comportant qu'un titre: 4.3. "La reproductibilité des analyses du grammairien", 12.4. "Relativité de la généalogie des langues". Etant donné qu'il n'y a pas de commentaires de la part de l'auteur, c'est sans doute au lecteur d'imaginer un texte qui convienne.

L'analyse des dichotomies *langue/parole* et *compétence/performance* aurait gagné à être étoffée. A notre avis, l'auteur aurait dû préciser que *langue* et *parole* sont des concepts de la linguistique structurale, alors que *compétence* et *performance* sont des termes de la grammaire générative. Au lieu de dire que "Performance et parole sont deux aspects du même phénomène" (p. 15), commentaire peu précis, on pourrait confronter ces notions, comme le fait le *Dictionnaire de linguistique* de Dubois et alii: "La performance, concept de la grammaire générative, correspond au concept de "parole" de la linguistique structurale" (p. 366).

Pour Lerot, le signifié est "une image conceptuelle correspondant approximativement à la somme des sens particuliers des éléments significatifs" (p. 12, voir aussi p. 199). Mais comment une image abstraite peut-elle être "la somme des sens particuliers", ceux-ci étant souvent contradictoires et d'une multitude si considérable qu'on ne peut même pas être sûr de les avoir tous inventoriés. Nous sommes tentée de citer Gustave Guillaume: "Ces valeurs, diverses jusqu'à la contradiction, sont ce que nous appelons les valeurs d'emploi de la forme verbale dite imparfait. Leur étude, par les nuances de pensée qu'elle fait voir, est attachante. Mais par un côté elle est décevante, car on ne parvient pas, par la seule observation des faits de discours, à assigner à l'imparfait une valeur *une*, qui serait celle de l'imparfait même, et non pas des emplois que le discours en fait" (*Leçons de linguistique 1948-1949, série A*, p. 78). Selon Guillaume, la valeur *une* et principale que représente le signifié se définit par la position de l'unité dans le système psychique, et il illustre cette thèse d'une façon remarquable dans l'ouvrage cité.

Dans le paragraphe intitulé "Généalogie des langues occidentales", Lerot écrit que le norvégien a trois variantes: riksmål, landsmål, nynorsk (p. 23). C'est là une triade qui boite, cependant, car il y a deux langues officielles en Norvège, à savoir bokmål et nynorsk. C'est en 1929 qu'il a été décidé de remplacer les dénominations riksmål / landsmål par bokmål / nynorsk, langues qui ont été modifiées ensuite par une série de réformes. Riksmål et landsmål sont donc les noms anciens de nos deux langues officielles. En plus, le terme riksmål désigne une forme archaïque de bokmål, que parle une petite minorité de Norvégiens.

Selon Lerot, le linguiste prend comme point de départ des phrases réalisées (un corpus) pour arriver par voie inductive à une théorie (cf. p. 25 et suiv.). Si cette description de la méthode linguistique s'applique bien au structuralisme, elle s'applique moins bien à la grammaire générative, qui critique justement l'analyse à partir de textes réalisés, parce que celle-ci ne tient pas compte de la créativité du langage.

L'auteur soutient à la page 38 que "Toute unité noue avec les unités de même type des relations paradigmatiques et syntagmatiques que l'on représente souvent par deux axes qui se croisent". Il est vrai qu'une unité noue des relations paradigmatiques avec

les unités de même type, mais dire que "toute unité" entretient des rapports syntagmatiques avec les unités de même type nous semble être une déclaration beaucoup trop générale. Elle est correcte pour ce qui est des unités de deuxième articulation (les phonèmes), mais devrait être nuancée pour ce qui est des unités de première articulation. Car bon nombre de morphèmes grammaticaux, tel le morphème "imparfait", ne se laissent pas combiner entre eux, et également en ce qui concerne les lexèmes il y a des restrictions.

Le chapitre sur la phonétique contient aussi quelques imprécisions, telle la définition des sonantes: "On appelle *sonantes* les sons au cours de l'articulation desquels l'air peut s'échapper tout à fait librement par les cavités supraglottiques (consonnes nasales, liquides, semi-voyelles, voyelles)" (p. 61). Or *sonante* s'emploie en linguistique moderne pour désigner certaines consonnes, et celles-ci se caractérisent par le fait qu'elles présentent un certain degré d'obstacle, bien que très faible. Lerot utilise plusieurs fois (p. 63 et p. 70) le terme *occlusives nasales*, qui représente pour nous une innovation terminologique. Si c'est vraiment une création de la part de l'auteur, il aurait dû en avertir le lecteur. Quoi qu'il en soit, la dénomination *occlusive nasale* prête à confusion: les nasales sont définies comme des sonantes, et les sonantes s'opposent justement aux occlusives. Un son est *continu* "lorsque la colonne d'air n'est interrompue nulle part (et donc que l'air s'échappe de façon continue)" (p. 63), écrit Lerot. Plus loin il se contredit, cependant (il s'agit sans doute d'un lapsus): "Continu: Un son est [continu] lorsque l'air ne peut s'échapper de façon continue ni par le nez ni par la bouche" (p. 89).

L'auteur utilise le terme *sème* d'une façon erronée et contradictoire à la fois. On lit d'abord que "les sèmes, unités fondamentales de la sémantique, ne sont pas directement liés à une forme d'expression" (p. 162), et lors de l'analyse sémique (p. 200-202), Lerot utilise ce terme conformément à la définition donnée; le lexème *femme*, par exemple, se compose des sèmes "humain", "adulte" et "féminin". A la page 168, Lerot parle cependant du sème *chaise*: "Ainsi, le sème 'chaise' définit une classe d'objets...". *Sème* est donc employé avec un sens déviant par rapport à la définition de Lerot et à l'acception générale. Il aurait fallu dire le sémème ou le lexème *chaise*. Cette erreur est d'autant plus étonnante que de nombreux linguistes choisissent justement le mot *chaise* pour illustrer en quoi consiste l'analyse sémique. Ainsi, dans le *Dictionnaire de linguistique* (p. 433) de même que dans le *Précis de sémantique française* de Mariana Tufescu, par exemple, on trouve que le lexème *chaise* comporte les sèmes "avec dossier", "sur pieds", "pour une seule personne", "pour s'asseoir", mais pas le sème "avec bras".

Terminons ce "réquisitoire" par un commentaire sur la partie consacrée à la syntaxe. Lerot considère le prédicat comme noyau de la phrase. Cette observation mise à part, la présentation des fonctions grammaticales (p. 256-259) apporte, à notre avis, très peu d'informations sur les relations entre les syntagmes, et le résultat en est que le lecteur reste sur sa faim.

Bien que ce livre suscite bon nombre de réserves de notre part, il présente néanmoins aussi des aspects positifs. Premièrement, c'est une description riche en observations. Deuxièmement, plusieurs chapitres, tel "La pragmatique linguistique" (p. 139-159), sont clairs et systématiques et donnent une introduction excellente en la matière. Troisièmement, cet ouvrage comporte une bibliographie impressionnante, et l'index fait de l'*Abrégé de linguistique générale* un ouvrage facile à consulter.

Marianne Hobæk Haff
Oslo

Bibliographie

Dubois, J. *et alii*: *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris 1973.

Guillaume, G.: *Leçons de linguistique*, 1948-1949, Série A, publiées par Roch Valin, PUL-Klincksieck, Québec-Paris 1971.

Tuțescu, M.: *Précis de sémantique française*, Klincksieck, Paris 1975.

Lexique 2 – Le dictionnaire. Actes du Colloque Franco-Néerlandais 28-29 avril 1981. Maison Descartes, Amsterdam. Presses Universitaires de Lille 1983. 165 p.

Cette deuxième publication de la série *Lexique* présente les actes d'un colloque franco-néerlandais qui a eu lieu en 1981 à Amsterdam. Une douzaine de linguistes et de lexicographes s'y sont donné rendez-vous afin de discuter les problèmes théoriques et pratiques qui se posent aujourd'hui pour l'élaboration des dictionnaires monolingues et bilingues. Le but principal du colloque a été de trouver une formule pour améliorer la description lexicographique, en tenant compte aussi bien des exigences scientifiques des linguistes que des besoins pratiques des usagers non spécialistes, étant entendu que la production des dictionnaires se fera dorénavant essentiellement au moyen de l'ordinateur.

Les contributions se répartissent sur trois sections:

- I. Linguistique et lexicographie française.
- II. Ordinateur et lexicographie.
- III. Linguistique et lexicographie bilingue.

Dans la première contribution ("La lexicographie française: rétrospective et perspective") Alain Rey donne un aperçu historique des dictionnaires monolingues français, depuis le XVII^e siècle jusqu'au temps présent, et discute une série de problèmes récurrents tels que la définition des mots, la description des choses, la prise en considération des usagers et la formation des équipes rédactionnelles.

Les expériences étendues de l'auteur le désignent tout naturellement pour proposer des directions à la lexicographie française. Les problèmes dont il faudra se préoccuper sont, selon lui, la systématisation des marques d'usage, le choix des exemples, les contraintes syntaxiques et la description pragmatique. Un appel pour travailler dans cette direction est résumé dans une citation pertinente de Georges Bataille: "Un dictionnaire commencerait à partir du moment où il ne donnerait plus les sens, mais les besognes des mots".

L'article de Wiecher Zwanenburg ("Dégrouper" et "regrouper" dans le DFC et le LEXIS) passe en revue certains principes qui ont renouvelé la présentation des mots dérivés et composés et qui ont été pratiqués surtout par Jean Dubois.

Le *regroupement* veut dire que les dérivés et les composés sont traités dans le même article que leur mot de base. Le mot "agrandir" trouve dans LEXIS sa description sous "grandir" et le mot "auto-extinguible" sous "extinction". Ce principe, qui marque une rupture avec l'ordre strictement alphabétique, a pour but de présenter, dans une cohérence logique, les mots qui sont reliés par des relations morphologiques et sémantiques.